



Participation du locataire aux travaux.

Par **David16**, le **19/05/2022** à **07:16**

Bonjour.
Je suis bailleur et une de mes locataires se plains du bruit que fait sa voisine.
J'ai fait un devis pour une isolation phonique.
Puis-je lui demander une participation aux frais que cela engendre ?
Merci.

Par **amajuris**, le **19/05/2022** à **09:53**

bonjour,
vous pouvez demander mais votre locataire peut refuser cette participation.
mais vous n'avez aucune obligation de prévoir une isolation en plus de celle d'origine.
vous pouvez demander à la voisine de faire moins de bruit.
salutations